LE CHATEAU DE L'HOM

Glanes d'histoire.

LES ORIGINES. - L'existence d'un certain "château de Saumenna" est attestée dés l'an 1257 par deux reconnaissances féodales, mais il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de l'Hom. On penserait plus volontiers au Castelas, ouvrage fortifié, aujourd'hui disparu, qui couronnait l'éperon rocheux aboutissant à la Régirade. Pour trouver une mention explicite du château de l'Hom dans un document écrit, il faut aller jusqu'à l'an 1405, date à laquelle une certaine Agnés d'Auriac, héritière de Guillaume del Lhom, rendait hommage pour ce fief à Jean Le Meingre, dit Bouciquaut, Maréchal de France et comte d'Alés (1). De cet acte où les droits et obligations des deux parties étaient minutieusement précisées, il faut conclure que le château, antérieur à 1405, remonte pour le moins au XIVème siècle.

LE TOPONYME. - Le château de l'Hom, c'était "le château de l'Orme" (olm en occitan, du latin ulmus). D'autres édifices de même catégorie ont reçu cette appellation. Nous en connaissons un dans la commune de St André de V. De même, il existe à Gaillac, dans le Tarn, une "Grande Rue du Château de l'Hom. Pourquoi cette association? L'orme, aujourd'hui à peu prés disparu de nos régions, exterminé par la "maladie hollandaise" ou graphiose, était au temps jadis trés apprécié, notamment à cause de son feuillage dense et protecteur. Il ombrageait la place des villages et les abords des manoirs féodaux. Il abritait les danses et les fêtes populaires, et même parfois paraît-il, l'administration de la justice, puisqu'en certains lieux les juges dépendant des seigneurs rendaient leurs sentences sous l'orme du chêau et pour cette raison étaient appelés: "juges de dessous l'orme".

Peut-être existait-il, au XIVème siècle, dans la paroisse de Saumane, deux châteaux qu'il fallait distinguer l'un de l'autre. "Lo castel de l'hom" aurait été celui qu'agrémentait la présence de cet arbre accueillant.

REMANIEMENTS ANCIENS. - L'édifice, en 1405, ne devait guére ressembler à ce qu'il est aujourd'hui. Il a subi au cours des siècles divers remaniements dont les traces restent visibles. Ainsi, d'aprés des spécialistes, "la tour a été arasée au niveau du toit... et des traces d'arrachement permettent de conclure à l'abaissement général des murs"(2). Par ailleurs, un descriptif de 1553 présente l'édifice comme "une maison forte à forme de chasteau, partie à trois étages et partie à deux étages", ce qui ne correspond pas à l'état actuel du bâtiment.

Toujours à propos de ses aspects anciens, il faut parler du souterrain et de la chapelle. Le souterrain dont cette "maison forte" était pourvue avait la particularité de partir du premier étage, en traversant le rez de chaussée par une sorte de puits isolé. Ainsi, en cas de siège, les occupants avaient-ils encore la possibilité de s'enfuir si l'ennemi venait à se rendre maître du niveau inférieur. Concernant son issue, les traditions divergent. On la situe tantôt vers la rivière, tantôt vers la montagne... Peut-être, aprés tout, en existait-il deux...

Quant à la chapelle, dédiée à Saint Sébastien et fondée par les seigneurs de l'Hom à une époque indéterminée, elle se trouvait, toujours selon les anciens, à l'emplacement de l'immeuble proche du Gardon, actuellement aménagé en habitation aprés être resté longtemps magnanerie. L'implantation de la Réforme amena sa désaffectation. En 1675 elle servait de grange à foin et quelques années plus tard, aprés la Révocation, un

prélat en visite, M de Saux, la trouva "sans porte, menaçant ruine, et servant de retraite aux animaux (3).

LA REFORME. LES CAMPAGNES DE ROHAN. - C'est autour de 1561 que se produisit le basculement général et simultané des populations cévenoles du catholicisme à la Réforme. A part quelques exceptions bien localisées les communautés villageoise décidèrent collectivement d'adhérer à la nouvelle Eglise et dans chaque paroisse le nombre d'habitants demeurés fidéles à Rome fut trés minime et parfois nul. Comme l'ensemble de la noblesse, la famille d'Auriac s'associa au mouvement, si même elle n'en fut pas un élément moteur.

Notre vallée resta à l'écart des premières guerres de religion, mais il n'en fut pas de même au temps de Louis XIII et de Richelieu. Au cours de ce dernier conflit, long d'une dizaine d'années, dans le Val Borgne comme dans le reste des Cévennes, chaque paroisse réformée fournit un contingent de soldats au Duc de Rohan, chef des protestants, qui résista avec acharnement aux troupes royales jusqu'à la reddition d'Alés, en 1629, et à l'édit de pacification qui s'ensuivit. Or, parmi les principaux lieutenants de ce Duc de Rohan, on cite Guillaume de Rozel d'Auriac, seigneur de l'Hom et Saumane, et c'est peut-être cette participation active aux hostilités qui pourrait expliquer "l'arasement de la tour" et "l'abaissement général des murailles" dont il est question plus haut. En effet, l'un des articles de l'Edit d'Alès prévoyait le démantèlement de tous les ouvrages fortifiés susceptibles d'être réutilisés par les protestants, et plusieurs châteaux cévenols eurent à souffrir de cette disposition.

LA REVOCATION. GUERRE DES CAMISARDS. - A la Révocation, le seigneur de l'Hom se nommait encore Guillaume, neveu, peut-être, du précedent. Célibataire, sans enfants, âgé et devenu aveugle, il devait se retirer à St André chez un neveu, laissant la jouissance du château à son frére cadet, Lévy de Rozel d'Auriac, seigneur du Gua. Ce dernier figurait parmi les personnalités les plus importantes de tout le pays d'alentour, en tant qu'officier général, commandant militaire de la Vallée Borgne, et même un temps gouverneur de Nîmes (4). "Esclave de la consigne", selon l'abbé de Girard, il plaçait au dessus de tout les devoirs de sa charge et, par conséquent, l'obéissance au roi. Aussi était-il tenu pour fort honnête homme et bien vu en haut lieu. Son appartenance à une lignée jusque là résolument huguenote ne l'empêcha nullement de faire pourchasser sans douceur excessive les assemblées clandestines où se rendaient, à leurs plus grands risques et périls, ses anciens coreligionnaires. Il faut dire à sa décharge que la position où il se trouvait n'avait rien de trés confortable. Il devait quitter l'armée en 1689 et mourir quelques temps aprés, lui aussi sans enfants.

Passons quelques années et arrêtons nous en 1703. L'insurrection camisarde ayant éclaté dans les conditions que l'on connaît, le pays se trouve livré aux incertitudes et aux horreurs d'une guerre féroce.

Le château est en possession de Marguerite de Rozel d'Auriac, soeur des précédents propriétaires et épouse de Lévy de Barjac, officier général lui aussi qui exerce un commandement dans le Rouergue. Le bâtiment est inhabité, mais occupé tout de même par une garnison de "soldats de bourgeoisie" mal formés, peu aguerris et médiocrement motivés.

Le 16 janvier, une nouvelle alarmante parvient à St Jean: Un rassemblement de 600 à 800 "osards" est signalé du côté de Mialet. Les autorités sont dans l'affolement, car la ville est mal défendue. Les garnisons voisines sont appelées à la rescousse et celle de l'Hom répond à l'appel. Son commandant, M de Court, espére bien revenir le lendemain et ne laisse pour garder le château qu'un petit nombre d'hommes.

Apprenant que la position est dégarnie de troupes et qu'un certain nombre de fusils y sont entreposés, Castanet, le "camisard de l'Aigoual", saute sur l'occasion. Le 19 au soir, la garnison n'étant toujours pas

rentrée, il investit la place et somme les défenseurs de se rendre. Le choix proposé est simple: Vie sauve s'ils obtempèrent, entrée de vive force incendie et massacre général dans le cas contraire. Le château était-il défendable? Abraham Mazel l'a prétendu mais les assiégés sont d'un avis différent et préfèrent capituler. Castanet, comme promis, les renvoie à M de Court, fait main basse sur les fusils et le butin qu'il peut trouver, mais manque ce qui était peut-être un objectif mineur de l'opération, à savoir la capture et l'exécution d'un personnage accusé de servir de guide aux troupes royales lors de leur chasse aux assemblées, et pour cette raison détesté. C'était un jeune homme nommé Antoine Fournier, fils du procureur d'office (homme d'affaires) de la dame de Barjac, qui était présent dans le bâtiment au moment de l'attaque. Il aurait réussi, en compagnie de son frére, à se cacher sur la toiture et à s'enfuir par la suite. Malheureusement pour lui, il ne devait rien perdre pour attendre car, le 18 juillet suivant, il fut abattu de trois coups de fusil sous le pont d'Ausset, toujours par des hommes de Castanet et, paraît-il, "malgré les supplications de sa soeur" (6).

Jusqu'au 30 mars le château resta à la disposition des camisards qui trés mobiles, ne l'occupaient qu'épisodiquement. C'est alors que survint la dévastation de Saumane.

Le 29 mars, en effet, le brigadier Julien, commandant dans les Hautes Cévennes, ayant appris que les camisards occupaient Saumane, décide de les surprendre et part de St Jean, où il se trouvait, dans la nuit du 29 au 30, avec une troupe de 4 à 500 hommes, en passant par le col de St Pierre et St Roman de Tousque. Il arrive aux premières lueurs de l'aube pour apprendre que les "rebelles attroupés" sont déjà partis. Ils disposaient sans doute d'un bon service de renseignements.

Il réoccupe l'Hom puis, tournant sa colère contre la population, accusée par lui de complicité collective, il ordonne une mise à sac générale. 42 maisons sur 72 sont incendiées aprés pillage, plus quelques autres relevant de St Martin de Corconac et, sévice plus inhumain encore, tous les habitants , sans distinction d'âge ni de sexe, que l'on peut trouver sont capturés et entassés dans une maison proche du pont de Saumane. Les camisards, revenus en force, tentent de les délivrer, mais sont finalement repoussés aprés un violent combat. Il ne reste plus à Julien qu'à rentrer triomphalement à St Jean avec une caravane de mulets chargés de butin et une lamentable cohorte de 265 captifs attachés quatre par quatre, qui seront par la suite déportés en Roussillon où la plupart trouveront la mort par suite de maltraitance ou d'épidémies (7).

Le château devait ensuite demeurer longtemps le siège d'une garnison de bonnes troupes, qui y fut maintenue jusque bien aprés la fin des troubles, en partie aux dépens de la population restante qui devait fournir le bois, l'huile, et des services divers.

XVIIIème et XIXème siècles. - Echu vers 1759 à une autre branche de la famille d'Auriac, le domaine fut vendu le 18/12/1767 à Louis de Manoël, seigneur de la Gravière, résidant à Lasalle, pour la somme de 75000 livres.

La famille de Manoël devait le posséder jusqu'au début du XXème siècle. Elle semble avoir constitué l'un des soutiens de l'Eglise Réformée locale, ce qui pourrait peut-être expliquer l'existence du petit amphithéâtre en dalles de schiste qui subsiste prés du départ du sentier de la Rode. La tradition veut que cet amphithéatre ait été destiné à des assemblées religieuses. Sa situation beaucoup trop exposée interdit d'envisager son utilisation à l'époque de la clandestinité, mais il aurait pu servir au cours de la première moitié du XIXème siècle, entre le rétablissement de la liberté de culte consécutif à la Révolution et l'inauguration, vers 1850, du temple de l'Estréchure. Mais il ne s'agit là que d'une hypothése.

Citons au passage une anecdote rapportée aussi par la tradition et qui se situe à l'époque de la Terreur. En ce temps-là, le propriétaire du lieu, un de Manoël résidant habituellement à Lasalle, s'était acquis l'estime et le dévouement de son fermier, un nommé Fraissinet. Ce de Manoël était trés certainement un homme fort respectable, mais sa qualité ^

d'aristocrate lui valut néanmoins une incarcération peu rassurante à St Hippolyte du Fort, de floréal à fructidor an II (8). Durant toute cette période où planait sur lui une terrible incertitude, le détenu appréciait fort les visites que lui rendait de temps à autre Fraissinet, ainsi que les produits de la ferme, qui venaient agrémenter un peu la médiocrité des menus de la prison. Il en demeura si reconnaissant, qu'à son lit de mort il fit promettre à ses héritiers de ne jamais congédier cette famille Le voeu fut, paraît-il, scrupuleusement respecté, et les Fraissinet ne partirent que beaucoup plus tard, entièrement de leur plein gré.

PERIODE CONTEMPORAINE. - Jusqu'à la deuxième moitié du siècle dernier, le domaine de l'Hom resta la principale exploitation agricole de cette partie de la vallée. Durant la première moitié, il avait été vendu à un industriel, fabricant de réglisse, M Teissonnière. Sa gardienne était alors une veuve de guerre, Hélène Durand, personne vive et enjouée dont les anciens gardent le souvenir. Dans le même temps, la propriété était mise en valeur par la famille Lapierre.

Pendant l'été 1944, le château servit de siège à l'Etat Major des F.F.I. du Gard et de la Basse Lozère sous l'autorité du commandant Audibert. Cette présence amena beaucoup d'agitation dans le quartier, mais sans aucune conséquence dramatique, car en juillet et août 1944 les troupes d'occupation ne se risquaient plus dans nos parages.

Aprés la guerre, Château et domaine furent acquis par l'Enfance Ouvrière, association organisatrice de colonies de vacances. Aprés quoi un nouveau changement de propriétaire amena sa transformation en camping.

RENVOIS

(1) Yves du Guerny et Brigitte Bonifas: Maisons fortes et chateaux de la viguerie d'Anduze.

(2) Idem

(3) Abbé Goiffon: Les paroisses de l'archiprêtré du Vigan.

(4) Ch Bost: Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas Languedoc.

(5) Idem

(6) Abbé de Girard de Coehorn: La guerre des camisards dans la Vallée Borgne.

(7) Sur cet épisode de la dévastation et du combat de Saumane, il existe de nombreuses divergences dans les diverses relations qui en sont données. Mais l'unanimité semble se faire sur le nombre des déportés.

(8) Ces dates sont précisées par François Rouvière dans son "Histoire de la Révolution dans le Gard.